



Conseil économique et social

Distr. générale
22 mai 2017
Français
Original : anglais

Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale Septième session

New York, 2-4 août 2017

Point 5 de l'ordre du jour provisoire*

Repère de référence géodésique mondial

Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de porter à l'attention du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale le rapport établi par le groupe de travail sur le repère de référence géodésique mondial, qui peut être consulté sur le site Web du Comité d'experts (http://ggim.un.org/ggim_committee.html) uniquement dans la langue de l'original. Le Comité d'experts est invité à prendre connaissance du rapport et à exprimer ses vues sur les progrès faits par le groupe de travail, notamment sa transformation en sous-comité et l'élaboration d'un plan de mise en œuvre du plan de route pour la mise en place progressive du repère de référence géodésique mondial.

Synthèse du rapport

À sa sixième session, tenue à New York du 3 au 5 août 2016, le Comité d'experts a adopté la décision 6/102, dans laquelle il a félicité le groupe de travail des efforts considérables qu'il avait faits pour établir la feuille de route sur le repère de référence géodésique mondial, un document d'information posant un certain nombre de principes adressé aux gouvernements. Le Comité d'experts s'est félicité de l'élaboration d'un plan d'application visant à faire en sorte que les recommandations formulées dans la feuille de route soient liées à l'évolution des politiques nationales dans le domaine géodésique. Notant qu'il importait au plus haut point de se doter d'une structure de gouvernance appropriée pour mettre en œuvre efficacement la feuille de route, le Comité d'experts a soutenu la création d'un sous-comité sur la géodésie, chargé de veiller à la stabilité du repère de référence géodésique mondiale et d'assurer la planification à long terme en la matière, et a demandé à ce sous-comité de déterminer ses modalités et méthodes de travail et d'assumer les fonctions du groupe de travail.

* E/C.20/2017/1.



Dans son rapport, le groupe de travail, en tant que sous-comité provisoire sur la géodésie, a rendu compte des progrès faits dans l'élaboration d'un plan d'application de la feuille de route, y compris les activités d'information et de communication entreprises. Il a également rendu compte de la définition des modalités de fonctionnement du nouveau sous-comité sur la géodésie, notamment son mandat et ses méthodes de travail, et des échanges qu'il avait eus avec les présidents des cinq comités régionaux du Comité d'experts sur la composition de ce sous-comité.
